

Protection de l'espace naturel à URDÈS et DOAZON

La forêt appartenant aux communes d'Urdès et Doazon a été choisie par le groupe Total pour lancer une action de préservation de certaines espèces la peuplant. Le constructeur d'infrastructures TIGF (Transport Infrastructures Gaz France), a en effet pour objectif de réduire son impact sur l'environnement en améliorant ou recréant des milieux naturels après ses interventions.

Il a ainsi choisi les communes d'Urdès et Doazon car elles possèdent des parcelles forestières dont les caractéristiques écologiques répondent aux exigences du Pic Mar, un oiseau dont les exigences en terme d'habitat sont très élevées.

La convention signée entre TIGF, l'ONF (Office National des Forêts) et les communes d'Urdès et de Doazon - avec la concours du Conservatoire des Espaces Naturels - a pour but de restreindre l'intervention sylvicole à certains endroits pour favoriser le vieillissement des arbres, d'augmenter la densité d'arbres favorables à la biodiversité, d'empêcher toute l'année la circulation de véhicules motorisés (quads, motos et 4x4) dans la forêt et les voies de desserte et enfin, d'empêcher tous travaux sylvicoles motorisés entre le 1er avril et le 31 juillet (période sensible du cycle biologique de l'espèce).

Le 22 septembre 2017, cet espace de compensation a été inauguré et expliqué aux enfants des écoles des deux villages sous forme d'animations. La rencontre s'est clôturée par un pique-nique des plus convivial au coeur même de la forêt.

La forêt située sur Urdès se découvre en empruntant un chemin inscrit au plan local de randonnées du territoire Lacq-Orthez. Un topo-guide est disponible auprès de l'Office du Tourisme Coeur de Béarn à Monein et à Orthez.



La protection des espèces protégées et quelques sandwiches étaient au menu des écoliers d'Urdès et de Doazon le 22 septembre dernier.